

On peut jusqu'à plus ample information, se servir de l'une des substances suivantes : sublimé à 1 pour 5000 ; solution boriquée à 4 pour 100 ; solution de chloral à 1 pour 100 ; solution phéniquée à 1 pour 100 ; solution de saccharine additionnée de bicarbonate de soude, ou encore de l'un des gargarismes suivants :

a) Silicate de potasse	2
Eau	1000
Thymol	1
b) Borax	5
Eau	1000
Thymol	1

(MAGITOT).

Il va sans dire que l'alun, qui agit directement comme dissolvant sur le tissu de l'émail (Magitot), ne doit être prescrit ni comme antiseptique, ni comme astringent.

Vallin conseille des lavages fréquents avec une liqueur alcoolique aromatisée à l'aide d'essence de cannelle ou de citron et renfermant des produits antiseptiques tels que le naphthol ou l'acide phénique.

Quel que soit le liquide antiseptique adopté, on n'oubliera pas que l'antisepsie mécanique à l'aide d'une brosse aseptique et d'un liquide alcalin (solution savonneuse ou de bicarbonate de soude) constitue une des parties les plus importantes de l'antisepsie de la bouche.

ART. 2. — ESTOMAC.

Nous diviserons les actions thérapeutiques qui s'exercent sur l'estomac en deux grandes classes : 1° celles qui sont indépendantes de l'acte digestif ; 2° celles qui se rapportent à l'acte digestif lui-même.

1. Modificateurs de l'appareil digestif indépendants de l'acte digestif.

Ce sont les vomitifs, le lavage de l'estomac, les antiseptiques et les sédatifs ou calmants de l'estomac ; ces der-

niers seront étudiés avec les modificateurs de la sensibilité et les modificateurs de la réaction du contenu gastrique.

1. Vomitifs

Tout ce qui fait vomir n'est pas un vomitif au point de vue thérapeutique ; l'arsenic à dose toxique, la digitale à doses excessives ou prolongées, provoquent des vomissements sans être des vomitifs. Il faut, pour qu'une substance justifie ce nom, qu'elle puisse provoquer le vomissement sans phénomène toxique avant ou après sa production. Nous étudierons dans ce groupe l'émétique, l'ipécacuanha, l'apomorphine et le sulfate de cuivre.

* TARTRE STIBIÉ

Le tartre stibié ou émétique (tartrate double d'antimoine et de potasse, tartre émétique), $(C^4H^4O^6)(SbO)K + H^2O$, est un sel dont les cristaux incolores et transparents s'effleurissent lentement à l'air, perdent leur transparence, et tombent pour la plupart en une poussière blanche ; c'est sous cet aspect que l'émétique se présente habituellement. Il est sans odeur, d'une saveur âcre et désagréable. Ce sel est soluble dans 14 parties d'eau froide, 3 d'eau bouillante, 19 de glycérine ; il est insoluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Les alcalis et l'acide tanique déterminent, dans les solutions aqueuses, la production d'un précipité d'oxyde d'antimoine ; propriété qu'on utilise dans les cas d'empoisonnement.

C'est Paracelse qui le premier aurait employé l'antimoine en médecine ; dans la suite, il a suscité les plus ardues discussions : à l'antimoine triomphant de Renaudot, Jacques Perreau opposait le rabat-joie de l'antimoine ; Guy Patin appelait l'émétique tartre stygié ; le mot d'antimoine lui-même a été donné parce que plusieurs moines seraient morts empoisonnés pour avoir fait usage de ce médicament. Ses détracteurs réussirent à en faire interdire l'usage par la Faculté, et un arrêt du Parlement ratifia la décision de l'École.

On sait que, à la suite d'une consultation célèbre présidée par Mazarin, Louis XIV prit de l'émétique et s'en trouva bien ; aussi en 1666 le Parlement revint-il sur la décision qui avait été prise juste un siècle auparavant.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — Absorption et élimination. — L'émétique est facilement absorbé par la peau dénudée d'épiderme et par les muqueuses. Injecté dans le tissu cellulaire sous-cutané ou dans le sang, il s'élimine par

l'estomac et la bile, en produisant sur les voies digestives les mêmes effets que ceux qui résultent de l'ingestion.

Après ingestion, il est vraisemblablement absorbé en nature, car les liquides de l'estomac et de l'intestin ne le décomposent que difficilement et avec lenteur.

Son élimination définitive se fait par les urines, par la bile, un peu par la sueur et probablement par la muqueuse des bronches; le reste est rejeté avec les selles et surtout par les vomissements. Enfin, une partie s'emmagasinait dans divers organes (foie et os), où l'on retrouverait de l'antimoine après plusieurs semaines et même plusieurs mois (Taylor, Laveran).

Toxicité. — Une dose de 0^{gr},50 peut tuer un adulte; chez les individus dont le cœur est affaibli, la mort peut survenir avec des doses encore moindres. Toutefois, dans certaines conditions sur lesquelles nous insisterons, l'émétique peut être supporté à très haute dose; c'est ce phénomène qu'on a désigné sous le nom de *tolérance*.

Dans les expériences sur les animaux, la mort a toujours paru le résultat de la paralysie du cœur.

Action locale. — Appliqué sur la peau, soit en pommade, soit en solution concentrée, l'émétique y produit généralement, au bout de trente-six à quarante-huit heures, quelquefois plus tôt, une éruption pustuleuse qui présente une certaine analogie avec celle de la variole. Ce sont d'abord des papules rougeâtres, acuminées, de volume variable, qui s'aplatissent, s'ombiliquent parfois et se remplissent d'un pus séreux; une aréole inflammatoire entoure chaque pustule. Si l'on suspend l'application, la rougeur périphérique disparaît; puis, tantôt les pustules se dessèchent en croûtes brunes qui tombent sans laisser de cicatrice, tantôt et plus souvent elles donnent lieu à des ulcérations profondes et douloureuses auxquelles succèdent des cicatrices indélébiles.

Sur les muqueuses l'action est la même.

Appareil digestif. — *a)* Une dose de 1 centigramme produit des nausées, un malaise général, de la salivation,

une exagération des sécrétions gastro-intestinales en même temps que des sueurs et l'exagération des sécrétions bronchiques; — *b)* à dose plus élevée, et surtout entre 4 et 30 centigrammes, il se produit en outre des vomissements séro-muqueux et souvent bilieux, accompagnés d'évacuations alvines avec coliques. Les selles sont copieuses et constituées par une sorte de sérosité tenant en suspension des débris épithéliaux, ce qui leur donne l'aspect de selles cholériques.

Les doses de 5 à 10 centigrammes dissoutes dans une grande quantité d'eau, un litre d'eau par exemple (*émétique en lavage*), peuvent faire vomir, mais elles déterminent plutôt des effets purgatifs. On attribue les effets purgatifs à une action directe de l'émétique qui est parvenu dans l'intestin, soit après avoir traversé l'estomac sans être absorbé, soit en s'éliminant avec la bile.

c) Si la dose atteint 0^{gr},50 à 1 gramme, les vomissements et les selles peuvent manquer, mais ce qui domine, ce sont les phénomènes nerveux (collapsus). L'ensemble des symptômes de l'inflammation gastro-intestinale avec collapsus a été caractérisé par l'expression de *choléra stibié*; c'est un accident sérieux mais rarement mortel; on l'a vu survenir parfois inopinément sans que rien pût le faire prévoir.

Avec les doses élevées il se produit une rougeur érythémateuse de la bouche et du pharynx, sur lesquels peuvent apparaître des pustules blanchâtres; ces pustules se retrouvent dans l'œsophage (Grisolle). On a trouvé aussi des ulcérations dans l'estomac et même dans l'intestin; ces dernières sont très superficielles et n'entament pas la muqueuse.

On a signalé la présence de l'antimoine dans le foie, qui présente souvent un certain degré de dégénérescence graisseuse, et dans la plupart des viscères (rate, reins, poumons).

Les vomissements et la diarrhée sont beaucoup plus faciles chez les enfants et chez les femmes que chez les hommes adultes.

Tolérance. — Lorsqu'on prescrit le tartre stibié à des doses fractionnées et répétées, on arrive au bout d'un certain temps à en faire prendre des doses considérables, 0^{gr},50 à 1 gramme et plus par jour¹, *sans effets vomipurgatifs*; on dit qu'il y a *tolérance*. La tolérance d'emblée est exceptionnelle; elle s'établit rarement dès le premier jour; le plus souvent on l'observe du deuxième au quatrième ou cinquième jour au plus tard. Les vomissements s'arrêtent les premiers; la diarrhée cède ensuite. La tolérance peut cesser sans qu'on en saisisse la cause. Elle s'obtient plus facilement chez les sujets forts et vigoureux que chez les faibles, avec la diète qu'avec une alimentation modérée. Elle fait souvent défaut chez les personnes dont le canal alimentaire est malade depuis longtemps (Trousseau et Pidoux). Elle subit d'autres variations dont la cause échappe. Trousseau rapporte qu'elle était plus facile à obtenir en 1830 et 1831 qu'en 1846 et 1851.

En même temps que la tolérance s'établit, on observe le ralentissement du pouls, l'abaissement de la température, et une diminution considérable de la force musculaire; c'est ce que l'on a appelé le *contro-stimulisme*.

La tolérance ne s'observe jamais d'emblée sur les individus sains ni sur les malades dont l'état des forces est satisfaisant (Gubler). Au contraire, elle est facile dans la pneumonie infectieuse. La tolérance d'emblée indique une gravité exceptionnelle; dans douze cas où Grisolle l'a observée, il y eut neuf morts. « On voit que la tolérance d'emblée n'est guère à désirer » (Hanot)².

La durée de la tolérance est variable. En général, lorsqu'elle s'est établie difficilement, elle dure peu (un ou deux jours); dans le cas contraire, on la voit durer quatre, huit et jusqu'à quinze jours. Elle dure peu chez les enfants. Dès que la tolérance cesse, il ne faut plus donner l'antimoine (Trousseau et Pidoux).

1. Ces doses fractionnées et considérables sont appelées doses rasoriennes, ou contro-stimulantes.

2. Hanot, *Du trait. de la pneum. aiguë*, Paris, 1880, th. d'agrégation.

A quoi est due la tolérance? On ne peut l'attribuer à la non-absorption du médicament, puisque celui-ci manifeste son action par la sédation du pouls et l'abaissement de la température, et que, du reste, on retrouve l'antimoine dans les urines. Nous verrons plus loin qu'elle tient à ce que l'excitabilité du système nerveux est émoussée; il en résulte que le réflexe nécessaire pour provoquer les vomissements fait défaut. Au lieu de tolérance, c'est donc « écrasement » qu'il faudrait appeler le phénomène.

A quoi sont dus les effets gastro-intestinaux de l'émétique? Résultent-ils d'une action sur le système nerveux ou d'une action locale sur les parois de l'estomac et de l'intestin?

En faveur de l'origine nerveuse on invoque la fameuse expérience de Magendie qui obtenait le vomissement par l'émétique chez des animaux dont l'estomac était remplacé par une vessie. Mais ce fait peut s'interpréter par l'excitation des terminaisons nerveuses d'autres muqueuses, par exemple celles du pharynx et de l'œsophage, excitation capable de provoquer le vomissement par action réflexe. On invoque aussi cette expérience de Gianuzzi, qui, après avoir sectionné la moelle cervicale chez le chien, ne parvint plus à provoquer le vomissement par l'émétique, d'où il semble résulter que l'action vomitive de ce médicament est bien due à une excitation centrale. Mais on peut objecter à cette conclusion que, dans l'expérience invoquée, l'animal est garotté, couché sur le dos, et respire artificiellement, conditions qui suffisent pour anéantir la possibilité de vomir.

Si ces expériences ne prouvent rien en faveur d'un acte du système nerveux central, les considérations suivantes prouvent bien l'intervention de l'estomac comme point de départ du réflexe qui provoquera le vomissement.

L'injection sous-cutanée ou intra-veineuse d'émétique ne fait vomir que si la dose est supérieure à celle qui produirait le même effet en ingestion stomacale (Her-

mann, Grimm, Radziejewski)¹. Comment concevoir qu'une substance, ingérée, produise des effets plus intenses et plus rapides sur le système nerveux, qu'injectée directement dans la circulation? Mais voici une preuve plus directe encore: après une injection intra-veineuse de tartre stibié, on retrouve dans les matières vomies une grande partie du sel injecté (Radziejewski).

La conclusion est celle-ci: l'émétique fait vomir par son action sur les terminaisons gastriques du nerf vague et par le réflexe qui en est la conséquence, que le poison ait été ingéré ou injecté dans la circulation; l'action centrale qui peut se produire consécutivement ne fait que s'ajouter à la précédente.

Circulation. — L'effet dominant est un affaiblissement de l'activité du cœur; aussi les contro-stimulistes appelaient-ils le tartre stibié un cardiaco-vasculaire asthénisant.

Chez les animaux à sang froid, l'injection sous-cutanée de 0^{gr},05 d'émétique détermine, après une accélération passagère, une diminution marquée de la force et du nombre des contractions cardiaques.

Chez les animaux à sang chaud, la force du cœur diminue immédiatement; après une augmentation très passagère, le nombre des pulsations s'abaisse d'une façon continue, puis les contractions du cœur deviennent irrégulières, et finalement, si la dose est toxique, le cœur s'arrête en diastole (Nothnagel et Rossbach).

Chez l'homme, le pouls est accéléré pendant la période des vomissements; il devient alors souvent très irrégulier sans rien perdre de sa fréquence, puis il se ralentit; plus tard la force d'impulsion cardiaque et le chiffre des pulsations s'accroissent de nouveau pendant la réaction qui succède au vomissement. Quand on provoque la tolérance, en même temps que le cœur perd de son énergie, la pression intra-vasculaire s'abaisse et les vaisseaux se dilatent. Il en résulte une hyperémie veineuse des organes, et surtout des organes abdominaux.

1. Radziejewski, *Archives de physiologie*, 1871.

L'antimoine provoque la dégénérescence graisseuse du myocarde comme l'arsenic.

Respiration. — Après une phase dans laquelle la respiration est accélérée, superficielle et irrégulière (Nothnagel et Rossbach), on observe un ralentissement. Trousseau et Pidoux ont vu le nombre des inspirations tomber de 16, 20 et 24, à 6 par minute. Tantôt les malades, lorsqu'ils respirent avec cette extrême lenteur, n'éprouvent aucune gêne dans la respiration (Trousseau et Pidoux), tantôt « l'inspiration est rapide, comme convulsive, ou extrêmement pénible, tandis que l'expiration est très lente et plaintive » (Nothnagel et Rossbach). On considère ces phénomènes comme un effet réflexe ayant pour point de départ les nerfs de l'estomac, car *tous les vomissements*, quelle qu'en soit l'origine, troublent la respiration; mais il y a aussi un effet direct sur les centres nerveux. Il n'est pas démontré que l'émétique ait un effet résolatif direct sur les poumons, et l'opinion qu'il aurait un effet hépatissant est prouvée fautive par les expériences négatives d'Ackermann sur vingt chiens.

Sécrétions. — Les sécrétions du foie, du pancréas, des glandes salivaires et gastro-intestinales sont considérablement augmentées. Les sécrétions bronchiques sont plus abondantes et plus fluides; l'expectoration en est rendue plus facile. La diaphorèse se produit au moment des nausées et des vomissements. Depuis Trousseau, on admet que la production des sueurs n'est pas liée à l'action de l'antimoine, mais qu'elle est due aux nausées et aux vomissements, qui s'accompagnent de sueurs dans tous les cas. Et en effet, lorsque les antimoniaux sont *tolérés*, la diaphorèse est nulle ou faible; dans ce dernier cas, on doit l'attribuer à l'affaiblissement du malade, par le fait de la diète et de la médication.

Urines et nutrition. — La sécrétion urinaire serait diminuée suivant Pécholier; elle est augmentée presque constamment lorsque les effets purgatifs et vomitifs font défaut (Trousseau et Pidoux). Dans les expériences de Meierhofer et de Nobiling sur eux-mêmes, faites avec des

doses progressivement croissantes à partir de 0^{gr},001 milligramme jusqu'à 0^{gr},01 centigramme, et continuées pendant quatorze jours, elle augmenta, mais les auteurs l'attribuent à une plus grande quantité de boisson ingérée. Si le médicament est pris de telle sorte qu'il produise un ralentissement très considérable de la circulation et les symptômes du choléra stibié, l'excrétion urinaire est supprimée (Rabuteau). Nobiling et Meierhofer trouvèrent de l'albumine dans leurs urines après quatorze jours d'expérience. L'un des expérimentateurs perdit 3,500 grammes de son poids pendant ce temps.

L'émétique augmente considérablement la production et l'excrétion de l'urée (Gaetgens).

Système nerveux. — Après les doses modérées d'émétique, on observe de la pesanteur de tête, de l'abattement, parfois des vertiges, des frissons ou un hoquet fatigant.

Dans l'expérience précitée de Nobiling et Meierhofer, il se joignit les symptômes suivants : humeur difficile, abattement des membres, sensations de tiraillement et de déchirure dans les articulations, salivation, langue pâteuse, soif vive, bouffées de chaleur vers la tête, somnolence et sommeil avec rêves pénibles, vertiges, éblouissements.

Avec des doses élevées, ce qui domine, c'est la prostration, et même le collapsus qui peut survenir, quoique rarement, sans phénomènes gastro-intestinaux, et qui succède le plus souvent aux vomissements. Il peut suffire de quelques centigrammes, 0^{gr},08 à 0^{gr},10, pour le produire (Hayem)¹. Il est dû à la dépression générale des forces, à l'affaiblissement du cœur et à la diminution de la pression sanguine.

Une part des effets de l'émétique doit être attribuée à l'impression du poison sur le système nerveux; on note, en effet, sous l'influence de ce médicament à dose toxique, la paralysie des centres cérébro-spinaux et

1. Hayem. *Leçons de thérap.*, 1^{re} série, p. 393.

l'extinction complète de l'activité réflexe, donnée importante pour l'interprétation des phénomènes de tolérance; si les malades ne vomissent plus, c'est que l'acte réflexe nécessaire au vomissement est devenu insuffisant.

Muscles. — L'émétique provoque un affaiblissement considérable de la force musculaire; les animaux les plus vigoureux sont immédiatement frappés d'épuisement et de prostration sous son influence.

Température. — Le vomissement s'accompagne ordinairement d'une chute de température de 1 degré; pendant la période de réaction le thermomètre remonte, mais s'il y a collapsus, la température continue à descendre; l'abaissement a pu aller jusqu'à 6°,6 (Radziejewsky). Chez le lapin, 0^{gr},005 d'émétique font tomber en une heure la température de 38°,7 à 37°,7 (expér. de Hayem).

INDICATIONS. — Ce n'est pas sans de bonnes raisons que l'émétique a eu un si grand retentissement. Il exerce, en effet, sur la circulation de l'appareil respiratoire, une action résolutive qui tient à quatre causes :

1° Par le fait de l'effort du vomissement, la violence des mouvements de la poitrine et du diaphragme produit des modifications de la pression intra-thoracique qui activent la circulation des poumons. La puissance de l'effort amène en outre une compression mécanique du parenchyme pulmonaire, une sorte de massage intérieur qui chasse le sang accumulé et produit l'anémie du poumon;

2° L'effet purgatif agit comme un dérivatif puissant;

3° La diminution de la pression artérielle favorise la décongestion du poumon;

4° La liquéfaction des produits bronchiques rend le dégagement des bronches plus facile.

Malheureusement l'importance de ces effets est contrebalancée par l'action dépressive qui s'exerce sur le cœur et sur les systèmes nerveux et musculaire. L'action dépressive générale fait perdre le bénéfice de l'action dépressive sur la circulation périphérique; si, sous l'in-

fluence du tartre stibié les symptômes de la maladie s'amendent véritablement, le mieux être n'est que passer ; bientôt l'affaiblissement de l'individu survient (sans parler des accidents possibles de collapsus ou de choléra stibié) et prive le malade de ses moyens de résistance.

Aussi la condition absolue de l'indication du tartre stibié est qu'on ait affaire à un individu robuste, sain, dont le cœur est vigoureux. Encore vaut-il mieux le plus souvent s'en abstenir. Prescrit autrefois dans un grand nombre d'affections, l'émétique, suivant Nothnagel et Rossbach, a perdu peu à peu de son ancien prestige, et ce n'est guère que comme vomitif qu'il peut être aujourd'hui rationnellement prescrit ; et encore, dans le plus grand nombre des cas, l'ipéca, qui produit la plupart des effets utiles de l'émétique sans en avoir les inconvénients, est-il préférable.

La véritable indication de l'émétique est de faire vomir dans les *empoisonnements* parce qu'il agit énergiquement et que son action se prolonge ; on l'associe ordinairement à l'ipéca ; par cette association on donne à l'évacuation les caractères de précocité, de durée et d'intensité.

Pneumonie. — L'émétique était donné systématiquement dans la pneumonie par Laennec, Grisolle, Louis, Trousseau, etc. Les uns lui associaient la saignée, les autres l'employaient seul. Aujourd'hui le petit nombre de ceux qui le prescrivent encore le font avec modération et pour obéir à des indications bien définies :

1° Jaccoud conseille le tartre stibié comme antifebrile, et dans les cas où la respiration du malade est vraiment pénible et douloureuse ; il en résulte, au bout de dix-huit à vingt-quatre heures, une détente favorable ; mais au premier signe de faiblesse fourni par le pouls, le cœur et l'habitus extérieur, il faut, d'après Jaccoud, arrêter la médication et substituer d'emblée à l'agent hyposthénisant, qui va dépasser l'effet utile, un médicament tonique.

Comme le premier signe de faiblesse peut s'accompagner, sans transition, d'un affaiblissement considérable, il faut réserver l'émétique pour les cas de *pneumonie*

étendue avec hyperthermie, dyspnée pénible et point de côté intense, chez les sujets non déprimés, surtout si la dyspnée a résisté à une large application de sangsues. On donnera alors le tartre stibié de la façon indiquée ci-après ;

2° Bucquoy prescrit 0^{gr},30 d'émétique, dans un julep simple à prendre par cuillerée d'heure en heure, dans la pneumonie franche, étendue, sans complication d'état catarrhal ou bilieux, chez les sujets non alcooliques. Il pense ramener la pneumonie à des proportions modérées, sans exposer les malades à l'intoxication et à l'adynamie. Quand la tolérance tend à s'établir, il faut interrompre le médicament.

Ainsi actuellement, le rôle de l'émétique est réduit à remplir quelques indications exceptionnelles. Dans la pneumonie franche, on en craint plus les inconvénients qu'on en apprécie les avantages tant vantés par quelques médecins, malgré les désastres révélés par la statistique.

Si c'est à bon droit que l'usage de l'émétique dans la pneumonie est à peu près délaissé, comment expliquer l'engouement dont il a été l'objet ? Vraisemblablement les grands praticiens qui l'ont préconisé ont vu en lui un médicament à opposer à la saignée. Il fallait un certain courage, dit Hayem¹, pour affirmer qu'on peut se passer de saigner les pneumoniques ; au moins fallait-il conserver une médication ayant un effet cardio-vasculaire fortement dépresseur. L'émétique devait être la base d'une méthode de transition qui allait amener à considérer la pneumonie comme ayant une tendance naturelle vers la guérison. Dans beaucoup de cas, le meilleur traitement de cette affection est de la *laisser guérir*, en surveillant avec soin les divers appareils (surtout le cœur), afin d'assurer leur fonctionnement régulier. En règle générale, il suffira de mettre le patient dans les meilleures conditions pour guérir naturellement. Telle est la méthode à opposer à la pratique dangereuse « de cette médecine agitée, in-

1. Hayem, *Leçons de thérap.*, 1887, p. 397.

quiète, active, des anciens maîtres de la science » (G. Sée). Nous verrons, à propos des saignées locales, de la digitale, de l'alcool, du kermès et des antithermiques, le parti qu'on peut tirer de ces médicaments dans les cas de pneumonie qui demandent un traitement.

Rhumatisme articulaire aigu. — Le traitement stibié a été employé par Laennec, Chomel, Dance, Trousseau, Jaccoud, dans cette maladie. Aujourd'hui l'efficacité vraiment spécifique du salicylate de soude et de l'antipyrine nous dispense de faire plus que de signaler ce mode de traitement.

Jaccoud a insisté tout particulièrement sur l'importance du tartre stibié dans la *péricardite rhumatismale*. « Dès que je saisis chez un rhumatisant les premiers indices de la péricardite, a-t-il écrit, ou bien lorsque le malade m'arrive avec une péricardite déjà développée, mais encore au début, je donne immédiatement le tartre stibié à hautes doses. » Jaccoud¹ recherche surtout alors l'action évacuante, et prescrit 0^{gr},40 d'émétique (30 chez la femme), dans une potion gommeuse; cette potion est prise par cuillerées à bouche toutes les heures, le lendemain repos; le jour suivant nouvelle dose d'émétique égale ou moindre, selon l'effet obtenu. Enfin, si cela est nécessaire, après un nouveau jour de repos, troisième potion stibiée à 0^{gr},20 ou 0^{gr},25. Je ne crois pas que ce mode de traitement se soit généralisé.

Bronchite aiguë, embarras gastrique. — Dans ces deux cas où l'effet déprimeur cardiaque n'est pas à redouter, l'émétique produit souvent de bons effets, mais il vaut mieux les demander à l'ipéca dont l'action dépressive générale est moindre.

Tuberculose pulmonaire. — La médication stibiée préconisée par Fonssagrives (1860) dans certaines formes fébriles de la phtisie pulmonaire était à peu près tombée dans l'oubli. Bucquoy² a tenté récemment de la remettre

1. Jaccoud, *Traité de pathologie interne*, 1879, t. I, p. 644.

2. Bucquoy, *Soc. méd. des hôp.*, 15 juillet 1892.

en honneur en précisant les indications. Ce n'est pas dans les périodes avancées de la maladie, ni dans les phtisies aiguë ou granuleuse que le tartre stibié est utile, mais dans les cas où l'élément fébrile se manifeste accidentellement à une période peu avancée de la maladie, alors qu'il répond à des poussées congestives plus ou moins étendues et accidentelles. Fonssagrives donnait des doses élevées d'émétique; Bucquoy s'en tient à 0^{gr}15 et 0^{gr}10 au début du traitement dans un sirop gommeux avec un peu d'opium, pour descendre à 0^{gr},05 dans la durée prolongée du traitement. Une condition de succès est que le tartre stibié soit bien toléré; s'il entretient l'état nauséux et provoque une diarrhée abondante et persistante il faut le supprimer. Une fois la tolérance établie, les malades mangent avec appétit et augmentent de poids.

Autres affections. — Si l'on voulait énumérer toutes les affections dans lesquelles on a préconisé le tartre stibié, il faudrait parcourir tout le cadre nosologique; je me contente de citer les suivantes: *fièvre typhoïde* au début, *amygdalite suppurée*, *diphthérie*, *hémorragies*, *manie aiguë*, *délire alcoolique*, *névroses convulsives*, *tétanos*, *chorée*, *coqueluche*, *maladies organiques du cœur*, et même *les hernies et les luxations* dans le but d'obtenir la résolution musculaire!

A l'extérieur, l'émétique a été très employé comme *révulsif*, et pour faire disparaître certaines tumeurs (*œvi materni*, kyste sébacé, etc.).

CONTRE-INDICATIONS. — 1° Les *grands froids* qui peuvent contrarier les fonctions éliminatrices; — 2° les *grandes chaleurs*, surtout dans les *pays chauds*, en raison de leur action déprimante; — 3° l'existence d'une *épidémie de choléra* (Grisolle), l'administration imprudente d'un émétocathartique ayant maintes fois favorisé l'infection cholérique; — 4° *l'âge avancé et le jeune âge*; — 5° la *chétivité* du sujet (Roger); — 6° la *faiblesse*, la *mollesse du poulx*, et la *tendance à l'adynamie* (Delioux de Savignac), par conséquent *toutes les cachexies* (alcoolisme, cardiopathies, etc.); — 7° la *grossesse*, bien que certains médecins

ne l'aient pas toujours considérée comme une contre-indication ; — 8° les affections aiguës ou chroniques du tube digestif (Grisolle), (dans un cas d'Andral, le tartre stibié détermina la perforation d'un ulcère de l'estomac) ; — 9° l'hépatisation grise ; — 10° la forme bilieuse de la pneumonie (Nothnagel et Rossbach) ; — 11° la coexistence d'une maladie adynamique ; — 12° dans la fièvre rémittente, l'administration intempestive d'un vomitif peut provoquer un accès pernicieux cardialgique (Neppele, Kelsch et Kiener).

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES. — Dans la pneumonie, Rasori, Laennec donnaient jusqu'à 1 gramme et plus, par doses réfractées ; Grisolle s'en tenait de 0^{gr},30 à 0^{gr},40 avec 10 ou 30 grammes de sirop diacode pour favoriser la tolérance ; Bucquoy, Peter ne dépassent pas 0^{gr},30. Ainsi, avec les années, les doses ont été progressivement décroissantes. S'il survient de la tendance à l'adynamie, Jaccoud, Bucquoy suppriment l'émétique et donnent de l'alcool ; mais pourquoi la provoquer ?

1° Comme *contro-stimulant*, l'émétique se donne à la dose de 0^{gr},10 à 0^{gr},50 dans une potion de 150 à 200 grammes, à prendre par cuillerées toutes les heures ou toutes les deux heures.

2° Comme *expectorant* : 0^{gr},05 dans une potion de 200 grammes à prendre par cuillerées toutes les heures, ou toutes les deux heures, avec ou sans sirop diacode ;

5° Comme *vomitif* : 0^{gr},03 à 0^{gr},10, le plus souvent 0^{gr},05 associés à 1 gramme d'ipéca ; le *vin émétique* du codex contient 0^{gr},017 par cuillerée à café :

4° Comme *purgatif* : 0^{gr},05 à 0^{gr},10 dans un litre d'eau (*émétique en lavage*). On associe souvent 20 à 30 grammes de sulfate de soude à 0^{gr},05 d'émétique pour 500 grammes d'eau, afin d'obtenir des effets éméto-cathartiques puissants : (à prendre par verres) ;

5° A l'extérieur : a) *Pommade d'Autenrieth* (1 pour 3 ou mieux 4 pour 12 d'axonge.)

b) Emplâtre stibié : emplâtre de poix de Bourgogne, recouvert de 0^{gr},50 à 2 grammes d'émétique en poudre.

* IPÉCACUANHA

On désigne sous le nom d'*ipécacuanha*, ou plus souvent d'*ipéca*, une racine fournie par trois végétaux de la famille des *Rubiacées* :

1° *Cephaelis ipécacuanha* (*Uragoga ipécacuanha*), petite plante herbacée du Brésil, dont les racines longues de 8 à 10 centimètres, de la grosseur d'un tuyau de plume, présentent des anneaux très rapprochés et séparés par des sillons inégaux (*ipéca annelé*). On en distingue dans le commerce trois espèces : la brune, la rouge et la grise. L'ipéca annelé est l'ipéca officinal ; c'est le plus actif et le seul usité ; sa poudre est d'un gris blanchâtre, elle offre une saveur âcre et une odeur nauséuse.

2° *Psychotria emetica* : les racines en sont striées longitudinalement (*ipéca strié*) ;

3° *Richardsonia brasiliensis* : les racines tortueuses, d'un gris cendré, constituent l'*ipéca ondulé*, ou ipéca blanc ou amylacé.

L'écorce de ces racines, broyée, constitue la *poudre d'ipéca*.

L'ipéca contient, outre certaines substances peu importantes (amidon, gomme, cire, matières grasses, acide ipécacuanhique), un principe actif, l'*émétine*. C²⁸H⁴⁰Az²O⁵, alcaloïde découvert par Pelletier et Magendie.

A l'état pur, l'émétine se présente sous l'aspect d'une substance blanche, qui devient facilement jaunâtre ; elle est inodore, d'une saveur âcre et légèrement amère, soluble dans l'alcool et dans l'éther, peu soluble dans l'eau froide, mais assez soluble dans l'eau chaude. L'émétine est cristallisable et a une réaction alcaline ; elle saturé les acides en donnant des sels définis et cristallisables. C'est l'ipéca annelé qui contient le plus d'émétine.

ACTION PHYSIOLOGIQUE. — L'ipéca doit ses effets à l'émétine ; il est donc inutile de scinder l'étude de ces deux substances ; il suffit de savoir qu'elles ont la même action : mais que l'émétine est beaucoup plus énergique.

L'absorption du principe actif de l'ipéca est facile ; son élimination se fait par la muqueuse gastro-intestinale, les reins et la peau.

Toxicité. — 0^{gr},25 d'émétine tuent un lapin et un chat ; 0^{gr},10 à 0^{gr},30 sont nécessaires pour faire périr un chien (Nothnagel et Rossbach).

Effets locaux. — Appliquée sur une muqueuse ou sur la peau dépouillée d'épiderme la poudre d'ipéca provoque une vive irritation. Une pincée de cette poudre projetée dans l'œil y détermine une inflammation qui peut être capable d'amener la perforation de la cornée (Bretonneau).